

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 avril 2008

ARCHIVES - (n° 566)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 45

présenté par  
Mme Karamanli, Mme Filippetti, M. Bloche, M. Caresche  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 11**

Après le mot :

« demande »,

supprimer la fin de la première phrase de l'alinéa 20 de cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de supprimer ce passage qui n'apporte rien de plus à la clarté du projet de loi.